

Espace urbain, espace rural : le difficile exercice du projet éducatif dans le nord de Madagascar

Thierry Caligaris

► **To cite this version:**

Thierry Caligaris. Espace urbain, espace rural : le difficile exercice du projet éducatif dans le nord de Madagascar. Travaux & documents, Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, 2013, La littératie dans l'océan Indien : politiques, pratiques et perspectives, pp.43–58. hal-02186024

HAL Id: hal-02186024

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02186024>

Submitted on 17 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Espace urbain, espace rural : le difficile exercice du projet éducatif dans le nord de Madagascar

THIERRY CALIGARIS,
DOCTEUR EN GÉOGRAPHIE, UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

INTRODUCTION

L'école à Madagascar est actuellement en grande difficulté. Elle souffre depuis de longues années d'une situation catastrophique sur le double front politico-économique. Sur le seul volet économique, le système scolaire subit la double pression d'un pouvoir d'achat des ménages en régression de 45% depuis l'indépendance et d'un déséquilibre persistant des finances publiques. Pendant les années quatre-vingt, cet environnement profondément dégradé se traduit par un recul du système éducatif et un déclin des inscriptions justifié par les piètres performances éducatives, autant en primaire qu'en secondaire où le taux de scolarisation de 34% en 1984 régresse à 18% en 1993¹. Suite aux efforts déployés par le gouvernement malgache pour atteindre les objectifs du plan « Education Pour Tous »², le taux de scolarisation dans le primaire ne cesse de s'accroître, mais le taux de redoublement reste fort et la qualité de l'enseignement très variable et inégale. La crise du système éducatif est autant un problème d'ordre quantitatif, affectant les taux d'inscription, que qualitatif de l'enseignement dispensé. Le but principal de l'étude est de déterminer les caractéristiques fondamentales des écoles des régions du nord malgache qui, si elles étaient améliorées, pourraient rehausser le niveau des élèves.

DE L'ÉCOLE CONFESSIONNELLE À L'ÉCOLE LAÏQUE

Pays de tradition orale, l'usage à Madagascar de l'écrit s'est longtemps limité aux sorabes³. James Hastie, résident de la couronne d'Angleterre à Tananarive, fait venir en 1818, de La Réunion, le sergent Robin pour devenir le précepteur de Radama I et enseigner la langue française auprès de la cour. La première école voit le jour à Tamatave en 1818 sous l'initiative des missionnaires de la *London Missionary Society*, le révérend David Jones et le révérend Thomas Beevan. En

¹ Roubaud, 1999.

² Engagement à Dakar en 2000 du gouvernement malgache.

³ Les sorabes sont des textes de langue malgache en caractères arabes, prières, formules magiques, généalogies, chroniques...

1820, le révérend David Jones et le révérend Griffiths créent une autre école à Tananarive. Le 11 décembre 1822, un décret royal de Radama I^{er} institue l'alphabet en caractères latins comme officiel pour écrire la langue malgache. Les missions protestantes anglaises s'établissent en pays Merina et s'étendent sur l'ensemble du territoire sous contrôle Hova. L'école, vecteur de diffusion de l'écrit, est pour les missions un moyen d'aider à la pénétration du christianisme dans la grande Ile : la première édition de la bible malgache paraît en 1835.

Après le Code des 101 articles, en 1868⁵, relatif à la scolarisation, le Code des 305 articles rend obligatoire en 1881 la scolarité de 8 à 16 ans. Pour satisfaire à la fois à la loi et aux exigences nouvelles, la première école laïque ouvre en 1886 accueillant les seuls citoyens français, suivie en 1887 de celle réservée aux Malgaches et aux Créoles. En 1908, les collèges secondaires dispensent le même enseignement qu'en métropole et en 1914 les écoles françaises sont ouvertes à tous.

L'IMPLANTATION DES PREMIÈRES ÉCOLES DANS LE NORD MALGACHE

Sous Radama I, les Hova contrôlent la partie orientale de la province et en 1829 Ranavalona I^{er} annexe la partie occidentale. Les soldats, envoyés dans le but de pacifier la région, sont pour la plupart protestants. Ils introduisent l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, mais surtout se consacrent le soir à la lecture de la bible. En 1840, de Nosy-Be, sous protectorat français, l'écriture se propage de manière significative sur la province septentrionale de Madagascar avec l'édification d'écoles dans un souci d'évangélisation. Suite au rétablissement de la liberté de croyance en 1862⁶, les sociétés des missions protestantes s'installent dans la province par la *Church Missionary Society* qui délègue en 1864 à Vohémar, Thomas Campbell et Herbert Maundrelle. En 1867, la première école est fondée à Andranovelona dans le district d'Antalaha, tandis que, fin 1868, la *London Missionary Society*, la Mission protestante française, et la Mission des amis Quakers, occupent respectivement les régions d'Ambanja, d'Andapa et d'Ambilobe. Elles diffusent la bible et des ouvrages éducatifs.

⁴ Radama I (v. 1793 - 27 juillet 1828), souverain du royaume Merina devenu par la suite le premier souverain du

⁵ Selon le site de Clio (www.clio.fr) alors que celui de l'IRD (www.ird.fr) indique 1876.

⁶ Ranavalona I^{er} se convertit et le protestantisme est proclamé religion d'Etat malgache en 1868.

L'ÉCOLE ET L'ÉCRIT, L'ŒUVRE DES JÉSUITES

Sans agrément du gouvernement Merina pour s'installer à l'intérieur du pays, la mission catholique doit patienter jusqu'à l'issue de la guerre Franco-Merina de 1883-1885 pour investir la province Nord. Le conflit masque les intentions de revendication territoriale de deux grandes puissances coloniales sur Madagascar : la France et l'Angleterre.

Refusant toute soumission aux Hova, les Sakalava, par manque d'armes, de munitions, mais surtout par leur émiettement en clans toujours plus démunis, se trouvent cependant à la merci de leur ennemi. Après l'échec de leurs tentatives de rapprochement avec le sultan de Zanzibar puis du gouverneur de l'île Maurice, ils demandent et obtiennent la protection du gouverneur de l'île Bourbon. Les Français retournent alors la situation en leur faveur. Le capitaine Pierre Passot reçoit pour mission de s'emparer, au nom de la France, de l'île de Nosy-Be. Un interprète est nécessaire, ce sera Monseigneur Pierre Dalmond⁷, qui pour avoir officié à l'île de Sainte-Marie, parle le malgache. Il débarque à Nosy-Be le 8 février 1840 et, par son intermédiaire, se conclut le traité par lequel la reine Tsiomeko offre Nosy-be à la France le 14 juillet 1840.

La prise de possession de Nosy-Be et des petites îles attenantes, donne une première occasion d'installation d'écoles catholiques.

L'abbé se voit alors confier l'élargissement de la mission étendue à quatre îles : Nosy-Be, Nosy Mitsio, Nosy Faly et Nosy Komba, des îles partagées en trois sphères d'influence. Tsiomeko, bien que souveraine de Nosy-Be, ne règne réellement que sur une partie de l'île. Tsimandroho garde le contrôle de Tafondro, le cap sud de Nosy-Be et d'une partie de Nosy-Faly. Nosy Mitsio et le reste de Nosy-Faly restent sous l'autorité du roi des Antankarana, Tsimiaro I⁸. Quant à Nosy Komba, non habitée, elle ne fait l'objet d'aucune réelle souveraineté.

La jeune reine n'est nullement intéressée par l'enseignement religieux. Cependant elle souhaite ardemment être instruite. L'évêque ouvre alors rapidement une école, la première recensée dans la province, et compte parmi ses élèves la reine et ses ministres. Le Sakalava, contrairement au Merina, n'est pas codifié. De plus, la transcription en caractères latins du merina n'est utilisée que par les postes militaires installés à proximité du territoire Sakalava. L'abbé établit l'orthographe et

⁷ Monseigneur Pierre Dalmond (1800-1847) : abbé du diocèse d'Albi, est le fondateur de l'Eglise catholique à Madagascar. Parti pour l'île Bourbon en 1831, il se rend à l'île de Sainte-Marie en 1837. En 1840 il est envoyé sur l'île de Nosy-Be. Nommé Préfet apostolique de Madagascar en 1841, il meurt à Sainte-Marie le 22 septembre 1847, au moment où Rome le nomme Vicaire apostolique.

⁸ Chevalier de la légion d'honneur, il reçoit un uniforme complet avec un bicorne et un sabre en argent. Meurt en 1882. Il est enterré dans les grottes de l'Ankarana.

fixe un cadre grammatical de la langue autochtone afin de traduire les textes bibliques. Le 5 mars 1840, contraint de quitter Nosy-Be, il confie son établissement à trois élèves, les plus avancés parmi les 56, laissant plusieurs écrits en langue malgache⁹.

L'évêque Pierre Dalmond revient à Nosy-Be en 1842, en compagnie des pères jésuites Minot et Tarrow et érige une école à Nosy-Mitsio. Par l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, la bible pénètre une sphère jusque là islamisée. Ces écoles ont des débuts difficiles. Les missionnaires doivent faire face aux fièvres ainsi qu'à l'hostilité des trafiquants de la traite et des arabisants qui s'appliquent à faire désertir les écoles des missionnaires. L'évêque quitte sa mission à la fin de 1843 pour plaider auprès des Compagnons de Jésus, à Lyon, en faveur d'une fondation stable de l'évangélisation de Madagascar. Il y retourne en 1845 accompagné du père jésuite Teyssier. Les pères Marc Finaz¹⁰ et Joseph Weber¹¹ renforcent la mission en juillet 1846. L'œuvre d'instruction et d'évangélisation se traduit par l'implantation d'écoles et de chapelles à Hell-Ville, Fascène, Ampirena, Ambatozavavy, Tafondro ainsi que sur l'île de Nosy-Faly.

Ce n'est véritablement qu'en 1870 que les écoles prennent leur essor sur ces petites îles du Nord-Ouest. Toutefois, la Grande Terre échappe entièrement à la Mission Catholique. Devenue colonie française après le vote le 26 août 1896 de la loi d'annexion du 6 août 1896, la Grande Terre s'ouvre alors à une mission catholique. Celle-ci fonde à Diégo-Suarez un vicariat en 1913 et établit des écoles sur l'ensemble de la province.

L'APPARITION DES ÉCOLES LAÏQUES

L'arrivée en 1896 du général Joseph Simon Gallieni au poste de gouverneur général de Madagascar et Dépendances va modifier en profondeur le système scolaire. Souhaitant un même niveau de développement pour toutes les régions de l'île, sa première action est de franciser tout ce qui est hova et anglais :

Madagascar est devenue aujourd'hui une terre française. La langue française doit donc devenir la base de l'enseignement dans toutes les écoles de

⁹ Un alphabet malgache, un cahier d'exercices en langue sakalava, contenant prières, cantiques, catéchisme et histoire biblique. Il laisse également un *Vocabulaires et grammaire Sakalava et Betsimisaraka*, 1842.

¹⁰ Le Révérend Père Marc Finaz (1815-1880) est missionnaire jésuite à Madagascar de 1846 à sa mort en 1880. D'abord affecté aux petites îles, Nosy-Be et Sainte-Marie, il passera le reste de sa vie entre Tananarive et Fianarantsoa. Il est considéré comme le fondateur de la mission catholique du Betsileo.

¹¹ Le Révérend Père Joseph Weber (1819-1864) est l'un des premiers linguistes malgaches. Il publie un *Dictionnaire Français - Malgache* en 1853.

l'île. Vous ne devez jamais perdre de vue que la propagation de la langue française dans notre nouvelle colonie, par tous les moyens possibles, est l'un des plus puissants éléments d'assimilation que nous ayons à notre disposition est que tous nos efforts doivent être dirigés dans ce but¹².

La circulaire de 1899 la complète :

L'école doit devenir un instrument de conquête pacifique des esprits¹³.

La langue française devient tout à la fois la langue d'enseignement et la matière principale. En parallèle au public, les écoles privées et confessionnelles peuvent enseigner en langue malgache.

Afin de réduire l'influence des missions étrangères, il demande à la Mission protestante française de relayer leurs homologues anglaises. Il installe la Confrérie du Saint-Esprit, présente à Nosy-Be depuis 1878, dans la province Nord en 1898, et met fin au monopole des Jésuites. Soucieux de la montée de l'anticléricalisme, il ouvre des écoles laïques, provisoirement confiées à l'armée, faute de maîtres qualifiés. La création de l'école Le Myre de Vilers en 1897 puis des écoles régionales en 1904, centres de formation des premiers instituteurs malgaches, accroissent le nombre d'écoles laïques sur l'île.

L'arrêté du 15 juin 1903 met un terme à la collaboration entre la colonie et les écoles privées. De nombreux députés voient d'un mauvais œil l'argent public cautionner le financement d'entreprises d'endoctrinement catholique ou protestant et le partage de l'enseignement indigène entre écoles officielles et confessionnelles est jugé inutile. Ce même arrêté prévoit un enseignement obligatoire pour tous les enfants de huit à treize ans dans une circonscription où se trouve une école officielle dotée de maîtres brevetés, ce qui est le cas de Diégo-Suarez. L'anticléricalisme plus prononcé et le centralisme du gouverneur général Jean Victor Augagneur¹⁴ va bouleverser la situation. En 1905, il retire les subventions aux écoles confessionnelles et les demandes d'ouverture d'écoles privées sont régulièrement refusées. Les écoles rurales qui ne sont pas abritées dans des bâtiments en dur sont fermées, privant d'instruction des milliers d'enfants.

¹² Circulaire du 5 octobre 1896, à destination des enseignants des écoles publiques (<http://tflq.ulaval.ca/axl/afrique/madagascar.htm>).

¹³ Anonyme, *La langue française à Madagascar* (<http://www.bibliotheque.refer.org/lit01/2-1.htm>).

¹⁴ Médecin, chirurgien, maire de Lyon (1900-1905), Jean Victor Augagneur (1855-1931) est le premier gouverneur général civil de Madagascar (1905-1910), ministre de la Marine (1914-1918) puis gouverneur du Congo (1920-1923). Il est à l'origine d'un décret organique créant la justice indigène de Madagascar et du décret du 3 mars 1909, donnant accession aux Malgaches aux droits de citoyens français.

ÉCOLES PRIVÉES, ÉCOLES PUBLIQUES : DEUX ÉCOLES, DEUX VITESSES

Le développement de l'écrit est fortement lié au christianisme. Missionnaires catholiques et protestants, soldats merina, colons français et créoles, tous ont contribué à la diffusion de l'écriture dans la province. Mais ces écrits, forts rares au demeurant, consistent surtout en des publications à caractère religieux, exception faite de Diégo-Suarez et de Nosy-Be où des imprimeries diffusent des journaux en langue française (*Le Clairon* et le *Journal Officiel de Diégo-Suarez et Dépendance* en 1894), destinés à une minorité. Les écoles confessionnelles occupent une large place où prédominent les missions catholiques à Diégo-Suarez et Nosy-Be, les missions protestantes, dépourvues de soutien, ne pouvant pas poursuivre leur extension. Malgré les maigres résultats obtenus par les missions, au vu du nombre quasi insignifiant de la proportion d'alphabétisés en 1895 dans la province, les efforts pour œuvrer à la promotion des dialectes malgaches, merina, sakalava et betsimisaraka ne peuvent être passés sous silence. L'administration coloniale a, quant à elle, préféré opter pour un autre système.

L'ÉCHEC D'UNE POLITIQUE AUTORITAIRE EN MATIÈRE DE LANGUE D'ENSEIGNEMENT DU PRIMAIRE

Concomitante au développement des écoles laïques se pose la délicate question de la langue d'enseignement. Le français constitue un handicap majeur pour les enfants des écoles primaires tandis que le choix du merina revient à accepter et à renforcer l'hégémonie merina sur le pays. Cependant, la majorité des enseignants formés étant Merina, le choix du merina comme langue officielle d'enseignement du primaire est retenu. Ce choix s'avère porteur de graves répercussions dans les régions côtières d'une province excentrée, comme Antsiranana, accusant déjà un fort retard culturel. Les incidences de la séparation de l'Église de l'État, l'obligation de travaux d'intérêt général, puis le choix du merina comme langue d'enseignement, sont autant d'entraves à l'alphabétisation.

Le gouverneur Joseph Simon Gallieni procède à la décentralisation des écoles de formation des cadres de l'enseignement. Il fonde deux écoles normales, l'une à Analalava sur la côte ouest et l'autre à Maroantsetra sur la côte orientale, destinées à former des instituteurs pour ces régions. Faute de moyens de communication, ces centres sont inaccessibles pour de très nombreux jeunes. Seules y parviennent, après plusieurs jours de marche, les populations de Bealanana et de Maromandia proches d'Analalava et celles d'Andapa et d'Antalaha voisines de Maroantsetra. Ces écoles dispensent un enseignement jusqu'au second degré, mais faute de moyens matériels, la grande majorité des scolarisés se contente d'une instruction du premier degré. Déjà peu pourvus, la fermeture de

ces deux centres sous le gouverneur Jean Victor Augagneur stoppe toute chance de promotion sociale pour les provinciaux. Conformément à la politique centraliste, la formation s'effectue dorénavant à Tananarive, au lycée Le Myre de Vilers, où la sélection est très rigoureuse. Les statistiques relevées pour l'année scolaire 1927-1928 soulignent la répartition ethnique disproportionnée des enseignants issus de cette centralisation : sur 1 098 instituteurs malgaches sortis de la promotion, 662 sont Merina, 183 Betsileo, 210 originaires de la côte Est, le reste des autres régions.

Afin de réduire le déficit provincial, l'administration coloniale ouvre en 1930 quatorze écoles régionales dans les principaux centres urbains provinciaux.

Le problème de la langue d'enseignement ne fait qu'accroître les déséquilibres existant entre les régions. L'administration espère que l'utilisation du malgache dans l'éducation nationale aidera à transmettre plus aisément les enseignements. Or, malgré une identité de langue malgache, les dialectes différents et pour parfaitement se comprendre deux ethnies doivent se côtoyer en permanence. Ce qui n'est pas le cas. Les maîtres, à majorité Merina, et les élèves côtiers se trouvent alors confrontés à de forts problèmes de compréhension mutuelle, un sérieux handicap aux progrès des élèves. Cependant l'administration coloniale impose le Merina comme langue malgache officielle. Les publications officielles, les manuels scolaires et les journaux, dont le *Vaovoa*, sont édités dans cette langue. Un demi-siècle plus tard, le régime de Didier Ratsiraka commettra la même erreur en forçant la malgachisation par l'apprentissage du merina accentuant les rancœurs récurrentes entre Merina et côtiers¹⁵.

Dans le domaine de la presse, les journaux en langue française permettent aux intellectuels malgaches de s'exprimer dans une relative liberté, mais ceux en langue malgache sont soumis à une censure sévère (décret du 16 février 1901). Les premiers essais nationalistes édités à Diégo-Suarez sortent dans ce contexte, avec la collaboration de petits colons se sentant lésés par le pouvoir hyper-central instauré par les Gouverneurs successifs. Le premier titre, *L'Opinion*, fondé par Jean Ralaimongo¹⁶ et Joseph Ravoahangy-Andrianavalona¹⁷ sort en 1927 avec l'aide de Paul Dussac¹⁸, suivi de *L'Aurore malgache* et de *La Nation malgache* en 1935.

¹⁵ Le baccalauréat est à 8/20 dans les régions côtières, alors qu'il est à 12/20 à Antananarivo.

¹⁶ Jean Ralaimongo (1885-1943), nationaliste et franc-maçon malgache. Il participe en 1920 à la fondation de la *Ligue française pour l'accession des indigènes de Madagascar aux droits des citoyens français* dont il prend la présidence en 1921. Il rentre à Madagascar et milite à Diégo-Suarez en 1924. Après des mouvements protestataires en 1929, Jean Ralaimongo est assignés à résidence en 1930 et n'obtient l'amnistie qu'en 1936.

¹⁷ Joseph Ravoahangy-Andrianavalona (1893-1970) : fonde en 1913 la VVS, Vy, Vato, *Sakelika*, Fer, Pierre, Ramification, association travaillant à un réveil culturel et national malgache. Condamnés aux travaux forcés à perpétuité, graciés en 1922. Travaille à Diégo-Suarez en 1927, au journal *L'Opinion*. En 1935, participe à Tananarive à la création du journal, *La Nation malgache*. Député

Le développement tardif d'un système scolaire généralisé n'a pas permis un essor intellectuel de la province et peu d'écrivains malgaches en sont originaires à la veille de l'indépendance du pays¹⁹. La politique de l'enseignement obligatoire est un échec. Du but initial à sa concrétisation, les politiques éducatives menées successivement aboutissent à un résultat contraire. La province Nord en est la parfaite illustration. Largement défavorisée par une très faible scolarisation, la population de la province se retrouve écrasée par les choix de l'administration coloniale. De profondes inégalités s'instaurent entre les régions de l'Imerina et celle de la province Nord tout particulièrement. Alors que l'Imerina renforce dans ses établissements une intelligentsia malgache, à Diégo-Suarez, malgré les difficultés éprouvées, la présence française favorise l'enseignement du français à une minorité de malgache. Les manuels scolaires en langue française des établissements privés non confessionnels se trouvent plus aisément que ceux destinés aux établissements officiels en langue malgache. Cet essor des établissements privés, confessionnels et laïques, en langue française ne fera que se renforcer après l'indépendance. L'influence française, avec le stationnement des troupes de la Légion étrangère quoique momentanée, tiendra face au régime marxiste et perdure aujourd'hui.

ZONE URBAINE AISÉE ET ZONE RURALE PAUPÉRISÉE : L'INÉGALITÉ D'ACCÈS À UNE ÉCOLE PERFORMANTE

Si l'enseignement scolaire est théoriquement obligatoire jusqu'à 14 ans, l'enseignement primaire semble incapable d'assurer sa mission de scolarisation. En milieu rural seules les six premières années de scolarité restent réellement obligatoires. Malgré les efforts des gouvernements successifs qui ont toujours tenté de considérer l'éducation comme un secteur prioritaire, l'enseignement primaire n'a cessé de se dégrader au cours des décennies 1980 et 1990. Les dépenses publiques d'éducation en forte réduction ont affecté les équipements et les effectifs du personnel. Entre 1988 et 1994, les dépenses publiques courantes d'éducation par habitant ont chuté de 45% en francs constants. Le secondaire résiste un peu mieux

de 1945 à 1951. Emprisonné de 1950 à 1956, il ne rentre à Madagascar qu'en 1958 et apportera en 1960 son soutien à Philibert Tsiranana dont il sera le ministre de la santé.

¹⁸ Paul Dussac : colon créole de l'île de La Réunion, rédige en 1929 avec Jean Ralaimongo et Joseph Ravoahangy une pétition résumant les aspirations malgaches, présentée au gouverneur général à Tananarive. Cette demande sera à l'origine de la manifestation du 19 mai 1929, durement réprimée, qui revendique officiellement la naturalisation en masse.

¹⁹ Le père Venance Manifatra est le premier prêtre malgache ordonné à Madagascar. Jésuite formé à la mission catholique de Nosy-Be, il est, après quelques années au séminaire de l'île de La Réunion, ordonné prêtre à Tananarive en 1896. Auteur de nombreux cantiques malgaches, de plusieurs recueils et de nouvelles écrites en malgache dont *Atsy ary*.

(-38%) que le primaire, touché très sérieusement (-49%). Globalement, la part du budget d'éducation représente environ 2,5% du PIB entre 1988 et 1991 contre 6,5% en 1971.

L'état de pauvreté dans lequel se débat le pays inhibe ses efforts. Sont affectés aussi bien la demande d'éducation des familles que l'offre d'éducation, plus particulièrement l'offre publique qu'une politique d'éducation volontariste et centralisée n'est plus à même d'endiguer. Quant à la qualité des enseignements dispensés, tant en milieu rural qu'urbain, les classes les plus aisées disposant d'un accès aux établissements privés sont beaucoup plus satisfaites de l'enseignement offert que les plus défavorisées. Des insuffisances au niveau des infrastructures, des carences en moyens et en ressources humaines se généralisent, touchant plus encore les régions reculées du pays. La récession économique des années 1980 entraîne une paupérisation dramatique des classes moyennes et des zones rurales. Les crises politiques de 1991 et de 2001 accentuent la détérioration du système public et favorisent l'essor de l'enseignement privé. Les enfants issus d'une population aux revenus modestes et souvent précaires ne peuvent que fréquenter les établissements publics. Ceux de parents aux revenus réguliers, plus aisés, bénéficient d'une offre éducative largement assurée par les écoles privées, confessionnelles ou non, qui dans ce contexte, enregistrent une importante croissance annuelle. Cet enseignement coûteux, dispensé dans les centres urbains, profite à des groupes minoritaires et financièrement privilégiés tant urbains que ruraux. S'instaurent de profondes inégalités d'accès à l'école, en fonction du niveau social des parents.

En 2000, le gouvernement malgache s'engage à Dakar pour qu'à l'horizon 2015, tous les enfants du pays reçoivent une éducation de base de qualité. Cet engagement se concrétise par la production d'un plan « Education Pour Tous » en 2003, plan qui reçoit l'appui des bailleurs de fonds. Ce plan attribue une augmentation importante des ressources allouées au secteur de l'éducation en général, passant de 2,3% à 3,3% du PIB entre 2002 et 2004, et au secteur de l'éducation primaire en particulier qui croît sur la même période de 39% à 49% des dépenses totales du ministère.

Les actions d'incitation à la scolarisation ont un impact spectaculaire sur l'accroissement des effectifs, qui dépasse de loin les prévisions et constitue une avancée importante vers la scolarisation pour tous. Sur deux années scolaires, 2003-2004 : 1 423 nouvelles salles construites, 1 500 nouveaux enseignants recrutés, plus de 5 millions de kits scolaires et 10 millions de manuels scolaires distribués, droits d'inscription supprimés, augmentation des enseignants subventionnés (de 8 300 à 17 620), primes de craie et d'éloignement pour les enseignants fonctionnaires... Malgré ces efforts, le système n'est pas en mesure de s'adapter suffisam

ment à l'augmentation des effectifs, notamment à la qualité de l'éducation. L'objectif de réduction du taux de redoublement n'est pas atteint – le taux s'élève à 30% en 2004 – et le taux d'achèvement demeure insuffisant (47%). Les acquis scolaires stagnent, voire régressent, ainsi que l'indiquent les résultats des études du Programme d'analyse des systèmes éducatifs des pays de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (PASEC) et de l'Étude sur la progression scolaire et la performance académique (EPSPA) menées entre 1998 et 2004. La pression sur le primaire augmente et le goulot d'étranglement de l'entrée au collège s'aggrave. Le ratio élèves/enseignant demeure élevé avec en moyenne 57 élèves par enseignant.

Pour les régions Diana et Sava les écoles privées représentent 16% des établissements scolaires et concentrent 21% des effectifs. Dans ce contexte Diégo-Suarez, principale ville de la province, fait figure d'exception, avec 34 écoles privées pour 16 écoles publiques. De 1999 à 2004, tandis que huit établissements privés ouvrent leurs portes, la ville ne se dote que d'une seule école publique supplémentaire ! Ce particularisme renforcé reflète des décennies d'isolement et le caractère de capitale provinciale que revêt Diégo-Suarez.

L'accroissement des effectifs des élèves du primaire public de la province est pratiquement linéaire, avec un taux d'accroissement moyen annuel de l'ordre de 5,5%. Toutefois cette évolution s'opère de manière très inégale selon les districts : Andapa croît sensiblement de 10,78% entre 1999 et 2004 alors que le district d'Antsiranana II enregistre une explosion des effectifs scolaires avec une hausse de 94,80% pour la même période. En 2004, 234 701 élèves sont inscrits dans les écoles publiques pour 1 353 écoles fonctionnelles²⁰. Mais ce sont les établissements privés qui ont su le mieux tirer profit des récentes crises. Lors des événements politiques, ces établissements, au personnel enseignant géré par un statut spécifique, ont maintenu une ouverture de leurs classes et permis ainsi à leurs élèves de suivre une scolarité.

De même, ces établissements, concentrés dans les milieux urbains et construits en dur, ne connaissent que des fermetures partielles voire temporaires des salles de classe lors des perturbations climatiques, particulièrement violentes sur la côte Est. En 2001 ce ne sont pas moins de 145 écoles primaires publiques sur 1 226 qui ont fermé, dont 38 à Vohémar, 31 à Sambava, 27 à Ambanja, 21 à Antalaha, 10 à Ambilobe et Andapa. Aucune fermeture d'écoles privées n'est signalée cette année-là, de nouvelles structures ayant même vu le jour. Le nombre d'écoles privées a presque triplé sur le territoire provincial en six ans, engendrant

²⁰ Direction de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base (DIRESEB), Diégo-Suarez, 2004.

un boum des effectifs, passant de 27 590 élèves en 1999 à 62 586 en 2004 pour 281 établissements²¹.

La forte progression de l'enseignement privé à Sambava s'effectue au détriment d'Antalaha. Ancienne préfecture sous la première République, autrefois capitale mondiale de la vanille, la sous-préfecture d'Antalaha, ravagée par les passages successifs des cyclones Géralda en 1994, Hudah en 2000, Elita et Gafilo en 2004, est aujourd'hui dans une situation économique désastreuse. Les centres d'intérêts se sont déplacés vers Sambava, devenue préfecture de la région de la Sava en novembre 2004.

Figure 1 : Evolution indiciaire des effectifs d'élèves et du nombre d'écoles primaires du public et du privé de la province de 1999 à 2004

Année	Effectif écoles publiques	Nombre d'écoles publiques	Effectif écoles privées	Nombre d'écoles privées
1999	100	100	100	100
2000	106,20	117,96	103,77	113,76
2001	106,96	123,61	129,53	123,85
2002	118,00	131,38	177,63	166,97
2003	129,94	140,77	215,69	240,37
2004	131,63	148,68	218,60	257,80

Sources : Direction de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base (DIRESEB), Diégo-Suarez, 2004

L'engouement vers le secteur privé peut s'expliquer par deux hypothèses. Le cursus normal de cinq ans prévu pour l'enseignement primaire ne suffit pas pour préparer l'élève au certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), l'examen d'entrer en sixième. Dans les établissements privés le cursus du primaire s'effectue en six ans, avec l'existence d'une section préscolaire au sein même de l'établissement. Le préscolaire constitue la base du recrutement du privé dont les élèves sont ainsi fidélisés.

Enfin, les méthodes d'enseignement et d'apprentissage seraient inadéquates ou inadéquates dans les établissements publics. Ils ne peuvent concurrencer les établissements privés sur les plans de l'organisation et des méthodes pédagogiques s'appuyant d'une part, sur la discipline imposée aux enseignants et aux élèves et d'autre part, sur la participation effective des parents au suivi de la scolarité de leurs enfants. Le taux de redoublement dans les écoles privées est de 13,12% contre 35,62% pour leurs homologues du public.

²¹ *Id.*

ANALYSE DES FREINS À LA SCOLARISATION

Education et formation de l'enfant : des enjeux qui diffèrent

Sur la côte occidentale, la conception de l'enfant se mesure à l'être social vers lequel on le prépare. L'individualisme a toujours été banni dans cette société. En raison de la socialisation de chaque individu, des genres spécifiques de formation sont réservés à chaque classe d'âge.

Figure 2 : Types d'éducation et de formation par tranches d'âge

Ages	Types d'éducation correspondants	
1-3 ans	<i>Afakafaka abo mabita</i>	Lequel parmi vous a vu
4-12 ans	<i>Ankamantatra</i>	Enigme, charade, devinette
4-16 ans	<i>Angano sy arira</i>	Contes et légendes ou récits mythiques
15-25 ans	<i>Hainteny, jijy, sôva</i>	Poésie orale puisant ses thèmes dans l'amour, les relations amicales
20 ans et plus	<i>Tafasiry, kabary</i>	L'art de la discussion

Cette formation répond à des fonctions et rôles précis au sein de la famille. Dans la pratique, il se peut qu'il y ait des chevauchements ou des interférences, rien n'est rigoureux. De même, la dénomination peut varier chez les Sakalava et les Antankarana mais le contenu reste relativement le même. A côté de la formation morale et culturelle, coexiste une éducation physique et sportive : *morengy, ringa, tologno aomby...*, restée en milieu rural l'apanage des jeunes garçons. Les filles se consacrent aux occupations ménagères.

Ce triptyque éducatif social, culturel et physique ne s'est pas effacé face à l'introduction d'une éducation restreinte dans l'espace d'une classe démunie, surchargée et à l'enseignement dispensé dans une langue différente du dialecte local. C'est bien par peur de sanctions du colonisateur, que les villageois ont à l'origine inscrit leurs enfants à l'école. Une école qui apparaît en même temps que le christianisme et conçoit autrement la formation et l'éducation des enfants. Bien que les familles ne soient pas réticentes à envoyer leurs enfants à l'école, le taux d'absentéisme reste élevé. Le programme scolaire actuel ne conçoit pas l'être social et traditionnel tel que les parents et le *fokonolona* le conçoivent. Au sein de la communauté l'éducation de l'enfant est assurée par ses parents, sa famille et le *fokonolona*. Cette éducation est gratuite, sans qu'il n'y ait de rubrique de dépenses spécifiques allouée. La tradition royale est fortement ancrée dans les us et coutumes. De cet attachement à la famille royale naît un sentiment de fierté et un fort égocentrisme qui regarde avec méfiance toute idée de changement. L'éducation

des enfants est conçue de façon à former des héritiers qui puissent assurer la sauvegarde du patrimoine moral et culturel et en même temps pérenniser l'identité royale de la société.

Contrairement à la politique éducative actuelle, il ne s'agit pas de former des techniciens capables d'apporter changements et amélioration, et ce ne sont pas les rares agents détachés au service provincial de la promotion rurale qui vont y remédier, encore moins de préparer des fonctionnaires au service d'un Etat qu'ils conçoivent mal. Emmener l'enfant à l'école revient à le détacher du patrimoine familial, de son terroir : il va penser et agir autrement, renoncer aux valeurs qu'il représente : morales, religieuses et matérielles. L'école est perçue comme une source d'angoisse, dans le sens où elle favorise l'exode des jeunes, contrairement à l'esprit de cohésion du groupe.

Pendant, les aléas et les contingences, hausse de la mortalité des zébus par le charbon, première cause de mortalité du cheptel bovin, pénurie de terres cultivables, sécheresse persistante, incitent les villageois à considérer l'école comme une issue pour leurs enfants donc pour leur avenir. Ce retour vers l'école peut s'interpréter comme un signe sourd d'autonomie, caractéristique forte des Antankarana, lesquels n'admettent pas être sous une autorité autre que la leur. D'où la situation actuelle où coexistent deux valeurs antagonistes mais en filigrane plus ou moins complémentaires.

Les contraintes en milieu rural

La principale raison invoquée pour expliquer les difficultés de scolarisation est bien sûr la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages, le coût trop élevé des frais d'éducation : fournitures scolaires, frais d'écolage..., par rapport aux revenus. Mais d'autres raisons se font aussi jour, même si elles sont moins importantes. Un certain nombre de parents ne trouvent pas d'écoles publiques près de leur domicile et, les écoles privées jugées trop chères, gardent leurs enfants. S'installe la situation paradoxale d'une fermeture de nombreuses écoles publiques tandis que la demande reste insatisfaite.

Le monde agricole impose également ses contraintes. Avec la malgachisation lancée en 1974, le changement du calendrier scolaire se veut le reflet du changement politique et dans une moindre mesure pédagogique. Aujourd'hui, reconsidérer ce problème revient à analyser l'absentéisme ou l'abandon scolaire, en opposant calendrier scolaire et calendrier agricole. En effet, le monde rural a coutume de rassembler toutes les potentialités actives, pour la préparation des terres, les plantations et les récoltes, ces dernières ayant priorité sous peine de détérioration. Or la rentrée scolaire de septembre correspond également aux campagnes de collecte de la vanille sur la côte est et du cacao et du café à l'Ouest.

Véritable manne, l'enjeu économique de ces cultures commerciales est primordial, plus particulièrement pour la vanille sur la côte Est, dont la vente au kilogramme peut représenter 15 mois de salaire mensuel d'un instituteur !²². La récolte de la vanille concerne ainsi tout le monde, de l'élève à l'instituteur.

Se pose ensuite la question des missions de l'école. Dans les campagnes, la population n'a plus aucun repère quant aux objectifs de l'enseignement. Le fonctionnariat n'offre plus qu'un avenir lointain au hasard des recrutements de plus en plus rares. Le baccalauréat actuel, après douze années d'études, ne fait miroiter au mieux qu'un travail d'instituteur, dont les conditions sont plus que difficiles. Les sortants du système, diplômés ou non, abandons, redoublements successifs, deviennent, dans la plupart des cas, des chômeurs potentiels sans savoir-faire défini, errant dans les centres urbains. S'ils consentent à retourner en milieu rural, aucunement porteur d'innovation en matière agricole, les parents ne peuvent que leur transmettre les mêmes pratiques rudimentaires.

De nombreux échecs de programmes dans le domaine scolaire ont pour source une absence d'intégration dans le contexte socio-culturel local. En effet, l'école est une institution souvent ressentie comme nécessaire, mais étrangère au village. Dans ces villages, les chefs traditionnels décident et agissent au nom de la communauté. Mais trop souvent illettrés, trop vieux pour avoir des enfants en âge d'aller à l'école, ils ne peuvent jouer qu'un rôle très limité. Ils se bornent à faciliter l'installation de l'institution dans le village en mobilisant l'ensemble de la communauté autour des réalisations de constructions scolaires. Leur relation avec les instituteurs, distante, teintée de méfiance, est source de conflits plus ou moins larvés. L'institution scolaire se doit d'attacher une grande importance à la connaissance et au respect des structures sociales traditionnelles afin de les rapprocher efficacement des outils modernes de gestion.

En milieu rural, rares sont ceux qui dépassent le premier cycle de scolarisation, en cause : pour les hommes la nécessité de travailler la terre, pour les femmes un mariage ou une grossesse précoce. Dans le district d'Andapa, le taux de déperdition scolaire du premier cycle atteint 85% en 2003 selon l'ONG Aide et Action. Trop souvent considérée comme inutile ou comme une perte de main-d'œuvre potentielle pour le travail domestique ou dans les rizières, l'éducation est aujourd'hui mieux perçue comme une nécessité permettant aux générations futures d'affronter les réalités socio-économiques de la région. Aussi, le monde rural affirme-t-il sa volonté à rechercher des solutions au problème de l'éducation de leurs enfants jusqu'à se substituer à un Etat défaillant dont c'est pourtant la

²² Le kilogramme de vanille se négocie à 620 000 Ar en juillet 2001, certains instituteurs ne percevant que 30 000 Ar par mois. Le SMIC est de l'ordre 72 000 Ar.

mission. Il reste convaincu que l'investissement dans l'instruction est le seul garant à terme d'une amélioration des conditions de vie.

Enfin, les parents d'élèves et la communauté en général sont de plus en plus concernés par la scolarité des enfants. Leurs obligations sont multiples et la scolarité à un coût : frais généraux et droits divers, fournitures scolaires, habillement, et même mobiliers : tables et bancs. Si la capacité contributive des parents continue à être autant sollicitée, non seulement en matière éducative, mais pour tout projet de développement en général, cette baisse continue du pouvoir d'achat risque de devenir, à moyen terme, le principal frein à la scolarisation. La détérioration des conditions de vie des familles fait que l'éducation n'est plus une priorité absolue et les enfants sont de plus en plus orientés très tôt vers l'activité afin de subvenir aux besoins de leur famille. Difficile exercice que de motiver les parents aux revenus plus que modestes (41% des chefs de ménage n'ont pas été à l'école selon le recensement général de 1993) et de les aider à ne pas impliquer les enfants d'âge scolaire dans la vie active.

CONCLUSION

En matière d'équipements administratifs et socio-collectifs de service à la population, la dégradation est telle qu'ils accusent de grandes insuffisances, surtout d'ordre qualitatif, d'autant plus prononcées qu'augmente leur éloignement par rapport aux villes. L'illustration en est faite par les grandes difficultés du système éducatif et d'autres études confirment les défaillances en matière de réseaux de distribution d'eau et d'électricité ou de santé publique de la province.

Dans le domaine éducatif tous les indicateurs convergent pour montrer que le système éducatif malgache est en crise, déscolarisation, fermeture d'écoles, redoublement, échec aux examens... Dans ces conditions, le degré de confiance qu'accordent les habitants à leurs institutions scolaires publiques pose question. L'effet intergénérationnel reproduit encore les mêmes inégalités et marginalise davantage les plus démunis : inégalité de l'accès à l'école, inégalité par l'école. Le *sekoly tsy miangatra*, le mythe de l'école unique et égalitaire ne résiste plus aux réalités. L'école est donc à la croisée de deux mondes, particulièrement celui d'administrations relativement homogènes, communales ou scolaires, et celui diversifié des communautés villageoises et des parents d'élèves. Deux mondes, deux logiques trop souvent antagonistes, qu'il faut concilier autour de l'élève pour l'avenir de Madagascar.

BIBLIOGRAPHIE

- BABAULT S. (2006), *Langues, école et société à Madagascar : normes scolaires, pratiques langagières, enjeux sociaux*, Paris : L'Harmattan, 320 p.
- CALIGARIS T. (2005), « Madagascar un espace en déséquilibre : l'exemple des écoles primaires dans la province d'Antsiranana », in *Inégalités et spatialité dans l'Océan Indien*, Paris : L'Harmattan/Université de La Réunion, p. 117-129.
- DELEIGNE M.-C., KAIL B. (2004), « Obligation scolaire et gratuité de l'école : le droit à l'éducation et ses ambiguïtés dans les écoles rurales à Madagascar », Communication au colloque Le Droit à l'éducation : quelles effectivités au Sud et au Nord, Université de Ouagadougou, 8-12 mars 2004.
- GLICK P., RAZAFINDRAGONA J., RANDRETSIA I. (2000), *Service d'éducation et de santé à Madagascar : l'utilisation et déterminants de la demande*, INSTAT/Cornell University, 116 p.
- KOERNER F. (1999), *Histoire de l'enseignement privé et officiel à Madagascar (1820-1995) : les implications religieuses et politiques dans la formation d'un peuple*, Paris : L'Harmattan, 337 p.
- RAISON-JOURDE F. (dir.) (1991), *Bible et Pouvoir à Madagascar au XIX^e siècle*, Paris : Karthala, 848 p.
- ROUBAUD F. (1999), *Education et ajustement structurel à Madagascar*, Paris : Autrepart n°11, p. 81-100.